



Réunir et promouvoir
toutes les formes de modélisme[©]

22^{ème} FESTIVAL D'AUTOMNE DE LA MINIATURE

9, 10 et 11 Novembre 2024
26140 - St Rambert d'Albon

**Dossier de renseignements EXPOSANT
à retourner au plus tard le 30 juin 2024 (1)
(avec le règlement intérieur, page 3, daté et signé)**
à l'adresse : ADImin – Les Clavettes – 93 Route d'Epinouze – 26140 ST RAMBERT D'ALBON

Nota : dans tout ce document, le terme exposant s'applique à tous, commerçants inclus

➤ Coordonnées

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Adhérent à un club, si oui lequel :

Adhérent à une fédération de modélisme, si oui laquelle :

➤ Description du stand

Description des modèles : (plan à joindre si ensemble de modules)

.....
.....
.....
.....

Style :

Échelle :

Dimensions hors tout au sol :

Situation souhaitée dans la salle (centrale ou adossée) :

Besoins électriques (si oui indiquer le type) :

Nombre de tables souhaitées (les tables à disposition font 1m80 de long) :

Nombre de chaises souhaitées :

Liste des fréquences utilisées (matériel radio-commandé autre que 2.4GHz) : **IMPÉRATIF**

(1) Inscription par voie postale exclusivement (page 4 inutile).

Attention : les inscriptions tardives risquent de ne pouvoir être honorées faute de place.

Les candidatures acceptées donneront lieu à confirmation par mail.

> Repas : tous les repas sont payants et sur réservation (joindre chèque à l'inscription)

L'association propose des repas avec une participation de 14 € (le midi / plateau) et 16 € (le soir / repas chaud pris en commun). Boissons non comprises.

Ils doivent faire l'objet de réservation et paiement lors de l'inscription (chèque ou virement : voir ci-dessous).

Pour faciliter le travail du traiteur, aucune modification ne sera acceptée au-delà du 31 octobre.

Nombre de repas :

	nombre	total (€)
Samedi midi (plateau repas / 14 €)		
Samedi soir (repas chaud / 16 €)		
Dimanche midi (plateau repas / 14 €)		
Dimanche soir (repas chaud / 16 €)		
Lundi midi (plateau repas / 14 €)		
	total (€)	

Chèque : à l'ordre de "Association ADIMIN", à joindre à cette fiche d'inscription. Il sera encaissé après l'expo.

Virement bancaire : IBAN FR76 1027 8089 1700 0207 8810 177 / BIC CMCIFR2A (Crédit Mutuel Annonay)

>> *Préciser Nom/Prénom/Nombre de repas*

> Hébergement

Des hôtels sont disponibles aux environs du lieu de l'exposition (liste en annexe).

Des tarifs préférentiels vous seront accordés à l'hôtel IBIS de St Rambert en tant qu'exposant (mot clé : ADIMIN).

Nota : le terrain à l'arrière des salles d'expo peut accueillir des Camping-cars.

> Frais de déplacement :

L'association peut prendre en charge une partie des frais de déplacement – sous réserve d'acceptation préalable – sur la base de la facture de location (camion) ou du kilométrage.

Conditions financières demandées (sous réserve d'acceptation par ADImin) :

.....

.....

> Montage / démontage

Il est demandé à chacun de "jouer le jeu" en participant à l'installation et/ou au démontage (d'autant plus rapides qu'on est plus nombreux).

Un casse-croûte est prévu le lundi soir, une fois le démontage effectué, pour ceux qui seront restés pour donner un coup de main.

> Responsabilité

Il est rappelé que, pendant toute la durée de l'exposition (installation et enlèvement compris), vous êtes responsable de l'espace que vous utilisez : en cas de dégradation des sols, des tables et autres aménagements, l'association se verra dans l'obligation de se retourner contre votre Responsabilité Civile (coupure, brûlure, colle, marquage indélébile, marquage des piétements au sol ...).

➤ Autres Remarques

➤ Règlement intérieur

Le terme "exposant" ci-après désigne toute personne présente sur l'exposition, autre que les organisateurs et les visiteurs.

Ce règlement est instauré dans le but de permettre à la manifestation de se dérouler de la manière la plus conviviale et la plus agréable possible, dans le respect de tous.

Il est demandé aux exposants de respecter ce règlement en ayant à l'esprit que le public a payé pour venir admirer les réalisations de chacun.

- **Interdiction de fumer dans l'ensemble des bâtiments.**
- Le port du badge exposant est obligatoire. Seuls les porteurs de badge ont accès aux espaces exposants.
- Aucune arme à feu, réelle ou fictive, n'est tolérée.
- Pas de pétard ni de feu d'artifice à l'intérieur comme à l'extérieur.
- **La consommation de boissons alcoolisées doit se faire dans le respect de la réglementation française.**
- **Les personnes mineures n'ont pas le droit de consommer d'alcool.**
- **Si vous avez consommé de l'alcool : n'utilisez pas votre voiture, ne conduisez pas, demandez à ce qu'on vous emmène à destination.**

Les exposants sont responsables de leurs accompagnateurs, et s'assurent de leur faire respecter le présent règlement.

Droit à l'image.

L'association ADImin se réserve le droit de fixer sur tout support, analogique ou numérique, de reproduire, d'adapter, de modifier, et/ou diffuser (notamment par télédiffusion par réseaux et/ou autres systèmes de télécommunication, tels que chaîne hertzienne ou numérique, Internet, câble, satellite, 3G, 4G, 5G ...), le droit d'exploiter par tous moyens connus ou inconnus, et pour tous droits secondaires et dérivés, notamment sur tous supports papiers (tels que presse, affiches, magazines, livres), supports audio et vidéographiques (tels que K7 vidéo, DVD, CD, CD Rom ...), les photos et vidéos, remises ou prises par ses membres, durant la présente exposition, sans limitation de durée dans le temps, sans limitation de nombre, et ce à titre totalement gracieux.

Recommandations :

- Pensez à identifier votre matériel (accus, chargeur, émetteur, caisse de transport, décors)
- Merci de respecter les biens et espaces verts publics, ainsi que les lieux communs (WC, toilettes, douches mis à votre disposition)
- Ne pas faire de bruit démesuré à l'extérieur des salles ainsi que dans le village.
- Le soir après 22h, ne pas gêner le voisinage.

Les organisateurs et l'association ADImin ne peuvent être tenus pour responsables, directement ou indirectement, des conséquences du non-respect de tout ou partie du présent règlement.

➔ *Nota : une modification des conditions sanitaires ou autres, imposées par le gouvernement, peut nous amener à modifier ce règlement. Dans ce cas, un avenant vous sera envoyé par mail.*

Pour participer en tant qu'exposant, chacun accepte par sa signature le présent règlement et s'engage à s'y conformer sans réserve.

Date : ____ / ____ / ____

Signature de l'exposant (précédée de la mention "lu et approuvé") :

Détails d'organisation

➤ Emplacement

- L'exposition se tiendra à l'emplacement habituel : Espace Jean Ferrat, 15 rue du Levant, 26140 St Rambert d'Albon. **GPS** : 45.293350 N, 4.819390 E (anciennement Salle Polyvalente).
- **Gardiennage** : le bâtiment sera sous alarme la nuit du jeudi au vendredi. Un gardiennage physique sera assuré les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

➤ Horaires

Ouverture au Public

- Samedi : de 13h30 à 19h
- Dimanche : de 9h à 19h en continu
- Lundi : de 9h à 18h en continu

Installation :

- Le vendredi à partir de 14h pour les exposants, le samedi à partir de 9h pour les commerçants

Rangement :

- Le lundi soir à partir de 18h. **Pas de départ prématué, SVP.**

➤ Inauguration

- L'inauguration officielle par M. le Député, M. le Maire, et les différentes autorités aura lieu le samedi, à partir de 18h30.
- Elle sera suivie par le verre de l'amitié

➤ Buvette

- Une buvette sera ouverte en permanence durant l'exposition.
- Un café et des viennoiseries seront offerts aux exposants le samedi matin.

➤ Entrées

- Le prix d'entrée des visiteurs est de 5€.
- Entrée gratuite pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.
- Le billet d'entrée n'est valable que pour le jour où il a été acheté.

➤ Hébergements à proximité

IBIS (tarif spécial Adimin)

Tel : 04 75 03 04 00

Email : H0725@accor.com

Quartier Les Champagnières / RN7

26140 - SAINT-RAMBERT D'ALBON

GPS: 45.269079 N, 4.824198 E

MERCURE

Tel : 04 74 84 27 50

Lieu-dit "Les Revollons" - 38150 CHANAS

GPS: 45.316758 N, 4.809528 E

CAMPANILE

Tel : 04 74 84 25 25

Email: chanas@campanile.fr

2, rue de l'avenir - 38150 CHANAS

GPS: 45.315883 N, 4.809657 E

BALADINS

Tel : 04 74 84 38 20

E-mail : lyon.chanas@balladins.com

Lieu-dit "Les Bourgeons" - Sortie A 7 n°12 - 38150 CHANAS

GPS : 45.315777 N, 4.811213 E

BEST WESTERN HOTEL

Tel : 04 75 03 03 90

1 route de Senaud

26140 - ALBON

GPS : 45.234524 N, 4.845636 E

Monhôtel

Tel : 04 75 34 00 01

115 Quai Jules Roche - 07340 SERRIÈRES

<http://www.monhotel.eu/>

GPS : 45.318609 N, 4.765051 E